

Suite de la commercialisation de Beausoleil



Dominique Olivier, sur l'une des voies d'accès des dernières tranches en cours de réalisation.

| CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Les travaux d'aménagement ont commencé sur les tranches 4 et 5 de la Zac de Beausoleil, le long de la route du Bignon, et la commercialisation des terrains est lancée.

Le programme de ces deux dernières tranches prévoit : 29 lots libres, six lots en éco-hameau (avec des règles imposées, afin de tendre vers des constructions à énergie positive et bas carbone), un îlot pour la réalisation de six maisons individuelles groupées (permis déposé par Acanthe en cours d'instruction) et un autre pour dix logements groupés, en attente d'un porteur de projet.

Il reste des lots à vendre

« Pour les lots libres, les premiers permis de construire ont déjà été déposés et les premières constructions devraient démarrer cet été pour l'arrivée des habitants en 2020 », précise Dominique Olivier, adjoint en charge de l'urbanisme et la voirie.

Il reste des lots à vendre : les personnes intéressées peuvent trouver

des informations sur le site de la mairie (rubrique urbanisme-nouveaux quartiers) ou s'adresser à l'aménageur de la Zac, la Sela au 02 23 45 00 51.

Les travaux d'aménagements consistent dans un premier temps à réaliser les nouvelles voies d'accès : la fin de la rue Apollon et la création des futures rue Cérés et impasse Diane.

Suivront ensuite la réalisation de cheminements doux, venant se raccorder au réseau existant, la création d'un square avec aire de jeux pour enfants le long de la rue du Bignon, près de la crèche Les Petits Mousseux d'Armor, et la réalisation d'un grand bassin de rétention paysager à l'ouest de la rue du Bignon.

Ces tranches 4 et 5 clôtureront ainsi le programme de la Zac, lancée en 2011, qui comptera à terme 160 logements. « À la suite de la construction de ces nouvelles maisons, nous envisagerons des aménagements pour sécuriser la rue du Bignon », ajoute l'adjoint.